

## Comité de Pilotage

### Décision n° 001/PIREDD-Kwilu/COFIL/01/25 portant approbation du décaissement de la deuxième tranche de financement de l'Addendum du Programme Intégré REDD+ dans la Province du Kwilu « PIREDD-Kwilu Addendum »

**Rappelant** la décision du [COFIL](#) 4 du 22 février 2018 portant approbation du document de programme Intégré REDD+ dans la Province du Kwilu porté par le JICA (l'Agence) pour une durée de 5 ans avec une enveloppe financière globale de 4 MUSD (Quatre millions de dollars américains) ainsi que le décaissement 3,1 USD M constituant la première tranche de financement.

**Rappelant** la résolution de la 52<sup>ème</sup> réunion du Comité technique recommandant le décaissement du solde, après examen du rapport de la première mission d'évaluation indépendante à mi-parcours du PIREDD-Kwilu ([ici](#)), lequel a établi des progrès satisfaisants dans l'atteinte des objectifs de ce programme.

**Notant** qu'à l'issue de discussions entre le Gouvernement de la RDC et CAFI dans le cadre du nouveau cadre programmatique relevant du second partenariat CAFI-RDC 2021-2031 (LOI-2), les deux parties se sont accordés sur la nécessité d'apporter un financement additionnel de 5 MUSD au profit du programme PIREDD-Kwilu et l'intégrer dans la programmation rapide (Fast-Truck).

**Rappelant** la [décision N°1/10/23](#) du 07 novembre 2023 portant approbation de l'Addendum au document initial du Programme Intégrée REDD+ dans la Province du Kwilu pour un financement additionnel de 5 MUSD (Cinq millions de dollars américains) à transférer en deux tranches, soit une première de 60% (3 MUSD) à la signature de l'Addendum et une seconde de 40% (MUSD) à la suite des conclusions satisfaisantes d'une nouvelle mission de vérifications indépendantes à conduire douze mois après le transfert de la première tranche.

**Tenant compte** des conclusions de la deuxième mission de vérifications indépendantes, réalisée entre octobre et novembre 2024, pour éclairer les instances de gouvernance du Fonds sur les avancées du projet ([ici](#));

#### Considérant :

1. La [Lettre de l'Agence \(JICA\)](#) adressée au Secrétariat Exécutif du FONAREDD, sollicitant une considération particulière pour le décaissement de la deuxième tranche de financement du PIREDD-Kwilu et la prolongation de la durée du programme au 31 décembre 2025 ;
2. Les [réponses de gestion](#) de l'Agence à la suite des recommandations découlant de la deuxième mission de vérifications indépendantes ;
3. La Résolution de la 64<sup>ème</sup> réunion du Comité de Revue des Programmes ([ici](#)), tenue le 18 décembre 2024, recommandant, d'approuver le décaissement de 2 MUSD (deux millions de dollars américains) et l'extension sans coût de la durée du programme au 31 décembre 2025 ;
4. La nécessité urgente de mettre à disposition les fonds à l'Agence pour lui permettre de poursuivre en vue d'atteindre les nouvelles cibles lui assignées.



### Le Comité de Pilotage,

#### Approuve :

- L'extension de la durée du Programme au 31 décembre 2025 tel que sollicitée par l'Agence ;
- Le décaissement de la deuxième tranche de 1 999 994 Millions de Dollars Américains en faveur de JICA en vue de lui permettre de poursuivre sans interruption la mise en œuvre des activités de l'Addendum au Programme Intégré REDD+ dans la Province de Kwilu.

#### Demande à l'Agence de

- Renforcer la stratégie opérationnelle en tenant compte des points d'améliorations du programme contenues dans le rapport de la dernière mission des vérifications ;
- Renforcer la structure de l'équipe opérationnelle du programme pour atteindre les principaux livrables ou les cibles révisées conformément aux orientations qui lui seront fournies par le SE-FONAREDD.

**Instruit** le Secrétariat Exécutif du FONAREDD (i) d'assurer un suivi rigoureux des recommandations formulées à l'intention de l'Agence, afin de faciliter une mise en œuvre efficace du programme et (ii) de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer un transfert urgent des ressources sollicitées, en collaboration avec le MPTF/O.

Fait à Kinshasa, le

03 MAR 2025

#### Le Président du Comité de Pilotage Technique,

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur d' [REDACTED] finances

